

AMÉLIORATION DES PROFILS THIOLÉS

AGROFICHE N° 26/30

JUILLET 2025



Credit photo - Laboratoire Natoli & associés

Ce protocole vise à améliorer la concentration thiols (molécules responsables des arômes de pamplemousse et de fruits tropicaux) des sauvignons et autres cépages à arômes thiolés.



Protocole

Deux pulvérisations foliaires :

- une 8 jours avant véraison (20% de grains vérés)
- une 10 jours après la première pulvérisation

Bien mouiller le feuillage (200 à 300 l/ha), en traitant tôt le matin ou tard le soir pour ne pas brûler le feuillage.

À chaque pulvérisation, associer :

- un soufre mouillable (formulation liquide pour ne pas colmater) à 2,5 kg/ha de soufre élémentaire à chaque passage (soit par exemple 3 kg/ha de Kumulus DF ou 3,5 L/ha d'Héliosoufre) ;
- un engrais azoté à base d'urée. Parmi les produits possibles : FOLUR (société TradeCorp), SAFE-N (société YARA), AZOFOL SR (société Agronutrition). Les doses sont indiquées selon les produits. Il faut dans tous les cas un engrais foliaire à base d'urée. Dose à 5 kg/ha d'azote par passage (soit par exemple 14 L/ha d'Azofol SR) ;
- pour les vignerons en Agriculture Biologique : les engrais à base d'urée ne sont pas homologués. Produits utilisables (à base d'azote organique) : Stimurel (Angibaud), Geodyn, Nutribio (Frayssinet).

Lorsque la vigne est équipée d'un système d'irrigation, un apport d'eau modéré (environ 10 mm) peut être réalisé quelques jours avant chaque engrais foliaire.

Attention en Agriculture Biologique :

Les doses/ha d'azote apportées par les spécialités commerciales bio sont très inférieures à celles apportées par l'urée (moins de 1 UN/ha contre 8 à 10 UN/ha).

L'effet est donc probablement moindre sur le profil aromatique, mais pour le moment il n'existe pas de produit bio plus dosé (par ailleurs, augmenter les doses des produits bio actuels conduirait à des risques de phytotoxicité, et à une forte augmentation des coûts/ha).

Le coût par passage varie de 80 à 120 €/ha selon les produits.

